

DIRECTIVES EN CAS DE SUSPICION D'INFECTION AU COVID-19

RESPECTER LES RECOMMANDATIONS FÉDÉRALES ET CANTONALES

LES PRINCIPAUX MODES DE TRANSMISSION DU COVID-19

- **Les contacts étroits et prolongés** : quand on se tient à moins de 1,5 mètres d'une personne infectée sans protection (paroi de séparation, masque). Plus le contact est long et rapproché, plus le risque d'infection est probable.
- **Les gouttelettes** : si une personne malade tousse ou éternue, les virus peuvent atteindre directement les muqueuses du nez, de la bouche ou des yeux d'autres personnes. La transmission peut se faire, dans une moindre mesure, par aérosol.
- **Les mains** : les gouttelettes contagieuses expulsées lors de toux ou d'éternuements se retrouvent sur les mains. Les virus peuvent aussi se trouver sur une surface que l'on touche. Ils atteignent la bouche, le nez ou les yeux lorsqu'on les touche.

IDENTIFIER UNE INFECTION

Les symptômes les plus fréquents lors d'une infection au COVID-19 :

- Douleurs musculaires
- Fièvre, sensation de fièvre (égale ou supérieure à 38°)
- Maux de gorge
- Perte soudaine de l'odorat et/ou du goût
- Souffle court
- Toux (généralement sèche)

Les symptômes les moins fréquents lors d'une infection au COVID-19 :

- maux de tête
- symptômes gastro-intestinaux
- conjonctivite
- rhume

EN CAS DE SYMPTÔMES

En présence de symptômes (toux, maux de gorge, difficulté à respirer, douleurs dans la poitrine, fièvre, douleurs musculaires, perte du goût et de l'odorat, maux de tête, faiblesse générale, rhume, symptômes gastro intestinaux, éruptions cutanées) :

PREVENIR IMMEDIATEMENT LE RESPONSABLE ET LE SECRÉTARIAT.

DIRECTIVES EN CAS DE SUSPICION D'INFECTION AU COVID-19

Moniteur

Avant l'activité :

- Il doit rester à son domicile, se conformer aux consignes d'isolement de l'OFSP et se faire tester. Selon son état de santé, il peut prendre contact avec son médecin.

Si identification des symptômes **pendant l'activité** :

- Il doit aussitôt informer son responsable, mettre un masque, s'isoler puis réaliser un test. En fonction du résultat, il devra rentrer à son domicile, après validation de la hiérarchie, et se conformer aux consignes d'isolement de l'OFSP ;
- Désinfection de la chambre et de son lit après son départ.

Si le moniteur apprend pendant le séjour qu'il a été en contact avec une personne testée positivement, il doit en informer immédiatement le responsable. S'il est identifié par le Service du médecin cantonal comme un contact étroit, il devra porter un masque et se mettre en quarantaine à son domicile.

Participant

Avant l'activité :

- Il doit rester à son domicile, se conformer aux consignes d'isolement de l'OFSP et la possibilité d'un test doit être organisée.

Si identification des symptômes **pendant l'activité**, le responsable prend aussitôt contact avec les services de santé pour organiser un test. Le curateur est informé.

- En attendant le test puis le résultat du test, le participant doit être isolé dans une chambre individuelle y compris pour les repas.
- Si le résultat du test est positif, un rapatriement dans les meilleurs délais doit être organisé.
- Il doit porter un masque chirurgical, s'il le supporte.
- La prise en charge doit être limitée à un seul moniteur qui doit appliquer les mesures de protection suivantes : port du masque chirurgical et désinfection des mains à chaque fois qu'il entre et sort de la chambre. Port d'une surblouse si possible. Flacon de poche de solution hydro-alcoolique si possible.
- Selon ses besoins, il est possible de l'accompagner dehors après lui avoir lavé les mains, mais il ne doit pas avoir de contact avec d'autres personnes.
- Tout le matériel utilisé et qui est jetable doit être éliminé dans le sac poubelle prévu en chambre.
- Le plateau repas doit être désinfecté avant la sortie de la chambre.
- Après le départ du participant, la chambre, le lit, la poubelle et les meubles doivent être désinfectés.
- Aération de la chambre plusieurs fois par jour pendant plusieurs minutes.

DIRECTIVES EN CAS DE SUSPICION D'INFECTION AU COVID-19

En cas de test positif pendant l'activité

Le responsable prévient le service du médecin cantonal du canton de domicile de la personne malade. Le service effectue une enquête pour identifier les personnes contact qui seront placées en quarantaine. Le service se coordonne avec la direction du camp pour informer les participants, les accompagnants et les parents.

RECOMMANDATIONS POUR L'USAGE DES SOLUTIONS HYDRO-ALCOOLIQUES

- **Privilégier le plus possible le nettoyage des mains avec le savon liquide et les serviettes jetables.**
- **Les bouteilles de solution hydro-alcoolique mises à disposition sont précieuses. Il est interdit de les emporter à l'issue de l'activité et elles doivent être remises au responsable.**

DIRECTIVES POUR L'USAGE DU MASQUE CHIRURGICAL

Le port du masque chirurgical est obligatoire pour :

- Les collaborateurs ;
- Les visiteurs ;
- Les participants s'ils peuvent le porter.

2. COMMENT L'UTILISER ?

- Avant de mettre le masque, se laver les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydro alcoolique.
- Appliquer soigneusement le masque de façon à recouvrir le nez et la bouche puis le serrer de manière à ce qu'il soit bien ajusté au visage.
- Eviter de toucher le masque après l'avoir mis. Après chaque contact avec le masque se laver les mains avec de l'eau et du savon ou avec une solution hydro alcoolique.
- Le masque chirurgical peut être porté jusqu'à 8 heures de temps, même s'il est humide. En principe, 1 masque au maximum devrait être porté pour une période de 4 heures et au maximum 2 masques pour une période de 12 heures.
- Quand il n'est pas utilisé : retirer le masque par les élastiques, le poser sur le côté extérieur sur une surface propre et désinfectée qui ne soit pas accessible pour les bénéficiaires.
 - Veillez à ne pas échanger votre masque avec un autre collaborateur.
 - Veillez à désinfecter la surface sur lequel il a été posé.
- Une fois utilisé, retirer le masque par les élastiques, le jeter tout de suite après l'avoir enlevé et se laver les mains.

Page suivante => démonstration en images sur la mise en place du masque.

DIRECTIVES EN CAS DE SUSPICION
D'INFECTION AU COVID-19

3. DÉMONSTRATION

Port du masque de soin à élastiques



1 Sens du masque : la baguette nasale doit être en haut, le côté coloré à l'extérieur et le côté blanc contre la peau.



2 Placez vos doigts dans les élastiques et posez le masque sur le nez et la bouche.



3 Accrochez le masque en passant les élastiques derrière vos oreilles.



4 Modelez la baguette nasale sur votre nez afin d'obtenir une bonne étanchéité.



5 Ajustez le masque en l'étirant au dessous du menton.



6 Le masque doit vous couvrir du haut du nez au dessous du menton.